



Syndicat National Unitaire  
de l'Enseignement Professionnel

Paris, le 3 juillet 2012

À Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75 357 PARIS

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Avec l'oral de rattrapage de la voie professionnelle, la dévalorisation des diplômes se poursuit. Cette épreuve de contrôle a été inaugurée en 2009, organisée dans un flou total et contestée par une grande part de la profession. Cet oral a permis d'augmenter artificiellement de 10 points le taux de réussite au baccalauréat professionnel le faisant passer de 77% à 87%, les effets médiatiques primant sur la valeur même du diplôme.

L'épreuve de contrôle – comme les nombreuses réformes en cours (dont la généralisation des CCF) – n'ont été que des prétextes pour réaliser des économies sur le dos des élèves, des familles et des enseignant-e-s.

Le ministère a maintenu une épreuve de rattrapage qui est pour nous toujours mal conçue et qui n'a pour objectif que de faire augmenter artificiellement les résultats à l'examen du Bac Pro, quand depuis la « réforme de la voie pro » les conditions d'accueil et d'études des élèves n'ont cessé de se dégrader.

À l'heure actuelle, l'épreuve de contrôle accorde une importance démesurée à ces oraux mal définis. Le SNUEP-FSU dénonce les modalités de mise en œuvre de cette épreuve. Il demande une remise à plat de l'ensemble des modalités de certification des diplômes de la voie professionnelle.

Le SNUEP-FSU appelle l'ensemble des PLP à dénoncer ces modifications d'évaluation - inacceptables pour les élèves comme pour les enseignant-e-s - et à se mobiliser pour défendre leur métier et l'enseignement professionnel.

**Le SNUEP-FSU dépose donc un PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL pour couvrir les jours arrêtés par chaque recteur pour le déroulement de l'épreuve de contrôle, notamment les 9, 10 et 11 juillet 2012.** Ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, tout-e collègue refusant de participer à l'épreuve de rattrapage sera administrativement couvert-e dans sa démarche.

À tous les niveaux, les personnels refusent la détérioration de leur condition de travail, la transformation de leurs pratiques pédagogiques ainsi que la dévalorisation de l'enseignement professionnel et des ses diplômés. Ils n'adhèrent pas à une approche qui constitue d'autant moins une réponse aux difficultés des élèves face aux apprentissages que ces difficultés ont été amplifiées par la politique de réduction systématique d'emplois dans l'éducation qu'a poursuivie le précédent gouvernement.

Dans le cadre de l'ouverture de la concertation pour la refondation de l'école, le SNUEP-FSU portera ses propositions de nouvelles modalités de certification à mettre en œuvre afin de garantir la qualité des diplômes. Il demandera entre autres que l'on revienne à des principes sérieux, cohérents et lisibles en matière d'évaluation des élèves avec notamment un retour à l'anonymat des candidat-es et un cadrage national des épreuves et des sujets.

Bien respectueusement,

Pour le secrétariat national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Sébastien Bélorgey', written in a cursive style.

Jean Sébastien Bélorgey,  
Co-secrétaire général.